

FORMATION INITIALE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE

NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
VAL DE SEINE

PARIS
VAL DE
SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE

SOMMAIRE

- 3/ Édito
- 5/ 10 bonnes raisons de rejoindre l'ENSA Paris-Val de Seine
- 8/ La formation
- 10/ Présentation du 1^{er} cycle
- 14/ Grille de programme du 1^{er} cycle
- 20/ Emploi du temps - Licence 1^{ère} année
- 21/ Présentation du 2^{ème} cycle
- 25/ Grille de programme du 2^{ème} cycle
- 27/ Et après ? Les formations proposées par l'ENSA Paris-Val de Seine
- 30/ Calendrier 2020 / 2021
- 32/ Les échanges internationaux
- 36/ S'inscrire à l'École pour l'année 2021 / 2022
- 37/ Entrée en 1^{ère} année
- 39/ Entrée par équivalence
- 39/ Transfert entre écoles nationales supérieures d'architecture

RÉSEAUX SOCIAUX



Site de l'école
www.paris-valdeseine.archi.fr



Observatoire ENSAPVS
linkedin.com/school/15093502/



@Ensapvds
www.facebook.com/ensapvds



Ensapvs
youtube.com/c/ENSAPVSofficel



@Écolearchiparisvalseine
instagram.com/ensapvs/



@EnsaPvds
twitter.com/EnsaPvds

ÉDITO

Communauté d'enseignement et de recherche en architecture de 2 300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France.

Plus de 240 enseignants et chercheurs ainsi que plus de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2 000 étudiants.

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par sa grande diversité pédagogique. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le CRH LAVUE) ainsi que plus de 50 conventions internationales, avec tous les continents, participent de cette ouverture.

Notre École bénéficie d'équipements de premier ordre : la matériauthèque, la bibliothèque, l'atelier maquettes, les studios photo et vidéo, le parc informatique et le Fablab sont autant de ressources et de perspectives pour la pédagogie et les travaux d'étudiants. L'École propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou des voyages d'étude. La vie étudiante est particulièrement développée, porteuse de sens et de projets ; aujourd'hui plus d'une quinzaine d'associations participent au dynamisme de l'École.

Notre ambition est de fonder collectivement et quotidiennement une grande école parisienne associée à l'Université de Paris, au cœur d'une très vaste opération urbaine en devenir : Paris Rive Gauche, au sein d'un campus ouvert de plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs au sein d'un campus ouvert et associé à l'Université de Paris.



Philippe Bach,
Directeur



10 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

RAISON N°1

Une équipe enseignante très nombreuse, de qualité, aux profils très diversifiés

245 enseignants constituent l'équipe pédagogique de l'ENSA Paris-Val de Seine. Leurs champs disciplinaires sont :

- Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
- Histoire et cultures architecturales
- Sciences et techniques pour l'architecture
- Usages et outils numériques
- Villes et territoires
- Arts et techniques de la représentation
- Sciences humaines et sociales
- Langues.

RAISON N°2

Une offre pédagogique variée

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le LAVUE-CRH) ainsi que plus de 70 conventions internationales, avec tous les continents participant de l'ouverture qui définit l'ENSA Paris-Val de Seine.

RAISON N°3

Un campus universitaire pluridisciplinaire

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à l'Université de Paris par décret et à l'Alliance Sorbonne Paris Cité par convention.

C'est une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines.

L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans un campus accueillant plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs.

Avec l'Université de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, l'École des hautes études en sciences sociales, la Fondation Maison des sciences de l'homme ou l'Université de Chicago, elle se développe sur un campus pluridisciplinaire.

RAISON N°4

Une vie étudiante intense

Près de vingt associations dynamisent la vie étudiante de l'ENSA-Paris-Val de Seine. Côté loisirs, il y en a pour tous les goûts : musique et arts (Brigade du Cuivre, AM...), sport (AS, FSEA, Asenea...), voyages et soirées (BDE) ou l'architecture (ATK, FabLab...).

Niveau pratique, la COOP pour l'achat de matériel, la Kfet pour la restauration, Jaub pour la vie active, AMI pour la mobilité internationale... L'ensemble est piloté par la Fédération des masses, associations et élus étudiants (FED).

RAISON N°5

Une vie culturelle dynamique

L'ENSA Paris-Val de Seine propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements, de workshops ou des voyages d'étude. L'exposition de rentrée est consacrée aux meilleurs projets de fin d'études (PFE).

RAISON N°6

Un quartier architecturalement innovant

La Zac Paris Rive Gauche, sur laquelle est implantée l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, est un remarquable exemple de développement urbain édifié sur un ancien site industriel qui borde la Seine et s'étend jusqu'à Ivry sur Seine. La Zac Paris Rive Gauche accueille le travail d'architectes de renom. Elle laisse à voir une composition architecturale inédite et l'utilisation de matériaux innovants. L'école propose aux étudiants de nombreux lieux de projet

d'architecture inscrits sur ce site, en particulier lors du Workshop Européen.

RAISON N°7

Un bâtiment signé Frédéric Borel, grand prix de l'architecture 2010

L'ENSA Paris-Val de Seine est installée 3-15, quai Panhard et Levassor, Paris 13ème depuis 2007. Elle est au cœur de la ville des mobilités (RER C, Métro ligne 14, Bus, Tramway et Vélib). Implantée le long de la Seine, l'ENSA Paris-Val de Seine se compose d'un ensemble architectural dont le maître d'œuvre est l'architecte Frédéric Borel. Ainsi, un bâtiment contemporain de sept étages dresse sa silhouette à côté du bâtiment réhabilité d'une ancienne usine d'air comprimé du XIX^e siècle, la SUDAC, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

RAISON N°8

Des étudiants primés

Concours national d'idées d'équipements sportifs innovants, Concours EIFFEL, Concours Construire en pierre structurelle et Archi'bois (tous deux co-organisés par l'ENSA Paris-Val de Seine), Boarding 16, Concours d'architecture BIM, AJAP (jeunes architectes et paysagistes), Concours Mini-Maousse, Concours Fondation « Amis de Médecins du monde », Concours « Mutation urbaine » CAUE de Paris, DOCEXDOCE, Construire Acier, Trophée Béton, Réinventer Paris sont autant d'événements qui ont récompensé des étudiants et étudiantes de l'ENSA Paris-Val de Seine. Et bien d'autres à venir...

RAISON N°9

Un.e diplôm.e en architecture sur dix formé.e à l'ENSA Paris-Val de Seine

Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, l'ENSA Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un.e étudiant.e en architecture sur dix en France.

245 enseignants et près de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2000 étudiant.e.s.

L'ENSA Paris-Val de Seine est une école publique qui délivre des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

À ce titre, les frais de scolarité et les bourses sont fixés sur le barème de l'enseignement supérieur public.

RAISON N°10

Des centres de ressources et des équipements de qualité

La bibliothèque propose au prêt ou à la consultation dans un cadre somptueux, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères.

La matériauthèque est la plus importante au sein des ENSA.

L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, de l'outillage et un encadrement adapté à la réalisation de leurs maquettes. Le studio photo-vidéo est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération.

Le FabLab a été créé par des étudiants. Il met en commun des outils de fabrication numérique.





LA FORMATION

L'enseignement de l'architecture est organisé dans les écoles d'architecture sur la base du schéma européen L-M-D, Licence - Master - Doctorat et des crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La formation initiale des architectes est organisée en deux cycles :

- le 1^{er} cycle, conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de Licence (Bac + 3 ans)
- le 2^{ème} cycle, conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de Master (Bac + 5 ans)

Elle peut être prolongée par une formation d'un an visant à obtenir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), par des formations de spécialisation d'une ou deux années ou encore par une formation doctorale de trois ans. Le premier cycle a pour objectif de construire un socle de compétences commun à tous les étudiants. Le deuxième cycle est consacré à l'approfondissement et à la construction d'un parcours personnalisé. Les études sont organisées en semestres. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) regroupant plusieurs enseignements complémentaires. L'École organise deux rentrées, l'une pour le semestre d'automne (de septembre à janvier), l'autre pour le semestre de printemps (de février à juillet), avec une coupure en février. Une mobilité d'un ou deux semestres à l'étranger est proposée en Licence ou durant le deuxième cycle.

FORMATION INITIALE

1^{er} cycle

Conduisant au diplôme d'études en architecture conférant grade de licence

1 ^{ère} année	S1 / S2
2 ^{ème} année	S3 / S4
3 ^{ème} année	S5 / S6



2^{ème} cycle

Conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant grade de master



Diplôme d'État d'architecte		
CURSUS GÉNÉRAL	DOUBLE DIPLÔME Istituto Universitario di Architettura di Venezia	DOUBLE DIPLÔME Politecnico di Milano
1 ^{ère} année	1 ^{ère} année S7 / S8	1 ^{ère} année S7 / S8
2 ^{ème} année	2 ^{ème} année S9 / S10	2 ^{ème} année S9 / S10
		3 ^{ème} année S11

→ FORMATIONS POST-DIPLÔME

HMONP

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre
1 an
dont mise en situation professionnelle

3^{ème} cycle

Conduisant au diplôme de doctorat
3 ans



Masters cohabilité et associés

Master recherche ou professionnel

Ville, architecture et patrimoine (VAP) avec l'Université Paris Diderot
2 ans*



Urbanisme, aménagement et études urbaines avec l'Université Paris Nanterre
2 ans*



Mastère spécialisé international

Gestion du projet d'architecture complexe avec l'Université La Sapienza (Rome)
1 an

*avec accès direct à la 2^{ème} année de la formation pour les titulaires du diplôme d'État d'architecte



PRÉSENTATION DU 1^{ER} CYCLE



Le premier cycle est dédié à l'acquisition des savoirs élémentaires, à la découverte des notions fondamentales et à l'initiation à la conception du projet dans ses principales composantes (théoriques, techniques, culturelles). Il a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine, de maîtriser les outils et moyens de représentation de l'architecture, d'élaborer un projet d'architecture simplifié. Le cycle comprend un stage ouvrier et un stage de première pratique, ainsi qu'un rapport d'études et sa soutenance.

Les savoirs attendus en fin de cycle

Ils comprennent l'acquisition :

- d'une culture architecturale de base ;
- de connaissances sur les théories et l'histoire de l'architecture ;
- de notions élémentaires dans les champs des sciences et techniques pour l'architecture, des sciences humaines et sociales, des arts plastiques et de la ville et du territoire.

Les compétences attendues

Elles se rapportent à la capacité à « projeter », c'est-à-dire à :

- analyser et comprendre une situation de projet simplifiée (étude d'un programme, appréhension d'un contexte géographique, social, historique) ;
- formuler une hypothèse (raisonnement, conceptualisation) ;
- maîtriser les principaux outils de conception et de représentation de l'espace architectural ;
- dominer l'expression graphique, écrite et orale ;
- traduire la démarche dans une mise en forme ou une mise en espace.

Les champs disciplinaires

Les enseignements couvrent les différents champs disciplinaires qui concourent à l'enseignement de l'architecture.

Ils sont organisés en quatre catégories d'unités d'enseignement :

- La fabrique du projet représentant près de la moitié des crédits ECTS et des heures encadrées)
- L'approche culturelle
- La maîtrise technique
- Expériences pour le projet.

Organisation des enseignements

En premier cycle, les enseignements sont structurés en 6 semestres, correspondant à trois années universitaires, valant 180 ECTS.

Les crédits ECTS sont une unité de valeur commune aux pays européens. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études afin de favoriser la mobilité entre les établissements. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant est affectée à chaque unité d'enseignement.

Le premier cycle compte 24 unités d'enseignement, soit 4 UE par semestre.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés auxquels s'ajoute l'enseignement du projet.

Sur les 6 semestres, 2 200 heures environ sont encadrées par les enseignants et 2 000 heures consacrées au travail personnel. Ainsi chaque semestre les étudiants bénéficient d'un encadrement de 300 à 400 heures, dont 120 heures pour le projet. Ce fort taux d'encadrement se traduit par un emploi du temps dense, comprenant 2 journées et demi dédiées au projet et à l'enseignement transversal qui lui est associé chaque semestre (comprenant temps encadré et temps de travail personnel) et deux journées de cours et travaux dirigés se déroulant en général de 8h30 à 18h (la durée standard d'un cours ou TD est de 2h). Dans le cadre du nouveau programme pédagogique mis en œuvre depuis 2019, le jeudi après-midi est libéré de toute activité pédagogique pour laisser du temps libre aux étudiants.

Mode de validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par contrôle continu, soit par examen à l'issue du semestre, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les stages

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement :

- Le stage ouvrier et/ou de chantier - En 1^{ère} année, d'une durée minimum de 2 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine...) en France ou à l'étranger. À l'issue du stage, les étudiants établissent un rapport de stage.
- Le stage de première pratique - En 2^{ème} année, d'une durée minimum de 4 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'État) en France ou à l'étranger. A l'issue du stage, les étudiants produisent un rapport de stage comprenant un rapport d'activité complété d'une analyse critique de l'expérience professionnelle.

Les langues vivantes

En 2^{ème} et 3^{ème} années les langues font l'objet d'un enseignement spécifique. Les langues actuellement proposées au choix de l'étudiant sont l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais et le français langue étrangère.

Le parcours libre

Le programme pédagogique du 1^{er} cycle intègre un parcours libre au titre des options en S3, S5 et S6. Ce parcours libre introduit en S3, S5, S6 constitue une possibilité offerte aux étudiants, non une obligation. Il peut être validé au même titre qu'un cours optionnel, une fois dans l'année de L2 et/ou L3.

Le voyage d'étude « Lecture d'une ville européenne »

En 2^{ème} année, au semestre de printemps, les étudiants participent à un voyage d'étude de 3 ou 4 jours. Ce séjour leur offre l'opportunité de découvrir une ville européenne et son patrimoine architectural tout en expérimentant le « voyage de l'architecte ». Ce voyage donne lieu à une préparation pédagogique spécifique en amont puis à une restitution commune des travaux réalisés dans ce cadre.

Les semaines intensives

Un enseignement intensif consiste à proposer une action en continu sur un objet d'étude précis. Positionné en général en début de chaque semestre, ce temps, d'une durée d'une semaine, est dédié à un travail qui peut être à la fois inter- années et transdisciplinaire.

Le rapport d'études

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Ce rapport, de 10 à 20 pages, constitue une première expérience de réalisation d'un document pensé, construit et écrit. Il s'agit d'initier l'étudiant à la construction d'une problématique sur un objet de son choix, de l'encadrer du point de vue méthodologique, tant sur le plan de la structuration du rapport que sur celui de sa rédaction, de le préparer à l'exercice de la soutenance d'un document écrit. Celui-ci est validé à l'issue d'une soutenance.

L'obtention du diplôme

Le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, est délivré par un jury après la validation de l'ensemble des unités d'enseignement du premier cycle et l'acquisition des 180 ECTS.

La mobilité internationale

Tout étudiant à partir de la licence peut bénéficier d'une mobilité d'étude d'un semestre ou d'une année dans un établissement partenaire de l'École (programme Erasmus+ ou convention bilatérale).



GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

Susceptible de modifications

SEMESTRE 1

Représenter : Découvrir

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 1.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	150	270	12
	Enseignement transversal : TPCAU / ATR - Représentations Culture numérique	3	11	44	0	44	2
				164	150	314	14
UEL 1.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 1	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Introduction à l'histoire de l'architecture du XX ^e siècle	1	11	22	22	44	2
	Cours 3 - Introduction à la sociologie et à l'anthropologie	1	11	22	22	44	2
					66	66	132
UEL 1.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 4 - Le contexte de l'architecture - Enjeux climatiques et ressources	1	11	22	22	44	2
	Cours 5 - Outils et connaissances de base	1	11	22	22	44	2
	Cours 6 - Technologies de la construction - D'hier à aujourd'hui	1	11	22	22	44	2
					66	66	132
UEL 1.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	TD - ATR/APV - Penser avec le dessin	1	11	44	0	44	2
	Semaine Workshop	1	1	20	20	40	2
					64	20	84

S 1

Heures encadrées	360
Heures personnelles	302
Total heures	662
ECTS	30

Susceptible de modifications

SEMESTRE 2

Représenter : Concevoir

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 2.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	150	270	12
	Enseignement transversal : TPCAU / ATR - Représentations Culture numérique	3	11	44	0	44	2
				164	150	314	14
UEL 2.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 2	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Histoire de l'architecture	1	11	22	22	44	2
	Cours 3 - Géographie des villes	1	11	22	22	44	1
	Cours 4 - Pensées critiques de la ville	1	11	22	22	44	2
	Cours 5 - Histoire de l'art	1	11	22	22	44	1
				110	110	220	8
UEL 2.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 6 - Cours / TD : Le contexte de l'architecture : Confort et climat	1	7	14	14	28	2
	Cours 7 - Cours / TD : Résistance des matériaux et Initiation structurelle	1	2 ou 3	6	0	6	1
		1	7	12	12	24	
	Cours 8 - Conception structurelle 1 : Trame, portée, franchissement, stabilité	1	2 ou 4	8	0	8	1
				62	48	110	4
UEL 2.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Semaine Workshop - Arts plastiques	3	1	20	20	40	2
	Stage ouvrier ou de chantier - 2 semaines	1	2	0	20	20	2
					20	40	60

S 2

Heures encadrées	356
Heures personnelles	348
Total heures	704
ECTS	30

Total Licence 1

Heures encadrées	716
Heures personnelles	650
Total heures	1366
ECTS	60

GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

base de données de maitrise

SEMESTRE 3

Construire : Structures, Matières

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 3.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	150	270	12
	ET1 - Construction	3	11	22	10	22	11
	ET2 - Numérique	3	11	22	0	22	11
				164	150	314	14
UEL 3.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 3 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Histoire de l'architecture XV ^e - XVII ^e siècle	1	11	22	22	44	2
	Cours 3 - Histoire et Théorie du paysage	1	11	22	22	44	2
					66	66	132
UEL 3.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - TD Expérimentation : Écologie	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Structures en béton, Structures en acier	1	11	22	22	44	2
					44	44	88
UEL 3.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Cours optionnel	1	11	22	22	44	1
	Langue étrangère	1	11	22	0	22	1
	TD - Numérique : Labs	1	11	22	0	22	2
	TWorkshop numérique et société - STA Omi, ATR, TPCAU	2	1	20	10	30	2
					86	32	118

S 3

Heures encadrées	360
Heures personnelles	292
Total heures	652
ECTS	30

SEMESTRE 4

Construire : Ambiances, Environnement

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 4.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	150	270	12
	ET 1 - Ambiances	3	11	22	0	22	1
	ET 2 - Culture numérique	3	11	22	0	22	1
				164	150	314	14
UEL 4.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 4	1	11	22	22	44	1
	Cours 2 - Histoire de l'architecture du 19 ^e siècle	1	11	22	22	44	1
	Cours 3 - Anthropologie de l'espace	1	11	22	22	44	1
	Cours 4 - Ce que fait l'écologie à la ville	1	11	22	22	44	1
					88	88	176
UEL 4.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Ambiances : confort thermique	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Structure : Conception enveloppes	1	11	22	22	44	2
					44	44	88
UEL 4.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	TD - Projet Plastique	2	11	44	0	44	2
	Workshop Voyage	1	1	20	10	30	1
	Stage 1 ^{ère} pratique	1	-	0	80	80	4
					64	90	154

S 4

Heures encadrées	360
Heures personnelles	372
Total heures	732
ECTS	30

Total Licence 2

Heures encadrées	720
Heures personnelles	664
Total heures	1384
ECTS	60

GRILLE DE PROGRAMME DU 1^{ER} CYCLE

base de données de modifications

base de données de modifications

SEMESTRE 5

Contextualiser : Transformer l'existant, Temporalités

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 5.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	180	300	12
	ET 1 - Patrimoine Enveloppes / HCA	3	11	22	0	22	1
	ET 2 - Patrimoine Enveloppes / STA CIMA et OMI	3	11	22	0	22	1
				164	180	344	14
UEL 5.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Cours Théorie 5	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - La transformation de l'existant : histoire, pratiques, héritage	1	11	22	22	44	2
	Cours 3 - L'urbanisme contemporain et sa fabrique	1	11	22	22	44	1
	Cours 4 - Logement, Habiter	1	11	22	22	44	1
				88	88	176	6
UEL 5.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Énergies et Techniques	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Intervention existant	1	11	22	22	44	2
				44	44	88	4
UEL 5.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Méthodologie et encadrement du rapport de licence	2	11	22	32	54	4
	Langue étrangère	1	11	22	0	22	1
	Enseignement optionnel intensif ou parcours libre	1	1	20	10	30	1
				64	42	106	6

S 5

Heures encadrées	360
Heures personnelles	354
Total heures	714
ECTS	30

SEMESTRE 6

Contextualiser : Espace commun, Espace public, Territoires

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 6.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	15	120	180	300	12
	ET - Ville et société / VT et SHS	3	11	44	0	44	2
				164	180	344	14
UEL 6.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Cours Théorie 6	1	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Histoire de l'architecture et de l'urbanisme : le 20 ^e siècle	1	11	22	22	44	2
	Cours 3 - Analyse et représentation de la ville et du territoire	1	11	22	22	44	2
	Cours 4 - Usages des espaces publics	1	11	22	22	44	2
				88	88	176	8
UEL 6.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Structures	2	11	22	22	44	2
	Cours 2 - Numérique	2	11	22	22	44	2
				44	44	88	4
UEL 6.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Cours optionnel 1	1	11	22	10	32	1
	Cours optionnel 2 ou parcours libre	1	11	22	10	32	1
	Workshop Espaces publics VT /STA Ambiances/TPCAU	2	1	20	10	30	2
				64	30	94	4

S 6

Heures encadrées	360
Heures personnelles	342
Total heures	702
ECTS	30

Total Licence 3

Heures encadrées	720
Heures personnelles	696
Total heures	1416
ECTS	60

Total Licence

Heures encadrées	2156
Heures personnelles	2010
Total heures	4166
ECTS	180

SEMESTRE 1

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Le contexte de l'architecture - Enjeux climatiques et ressources</i> Edith Akiki 8h30h - 10h30	<i>Outils et connaissances de base</i> Pascal Terracol et Mathieu Chazelle 8h30 - 10h30	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Sociologie - Anthropologie</i> Nabil Beyhum 10h45 - 12h45	<i>Théorie 1</i> Richard Scoffier 10h45 - 12h45		
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Introduction à l'histoire de l'architecture</i> Christel Palant-Frapier 14h - 16h	<i>Arts Plastiques</i> <i>Penser avec le dessin</i> 14h - 18h	Libre	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Outils et connaissances de base</i> Pierre Engel 16h15 - 18h15			

SEMESTRE 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Le contexte de l'architecture - Confort et climat</i> A.-L. Herry - E. Akiki - G. Bignier 7 cours-3 séances de TD 8h30 - 10h30	<i>Histoire de l'art</i> Sandrine Dubouilh 8h30 - 10h30	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Conception structurelle 1 : trame, portée, fran- chissement, stabilité</i> Bruno Thomas et Jean-François Coignoux 10h45 - 12h45	<i>Théorie 2</i> Emmanuelle Sarrazin 10h45 - 12h45		
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Géographie des villes</i> Caroline Rozenholc et Hélène Izembart 14h - 16h	<i>Pensées critiques de la ville</i> Sylvaine Bulle 14h - 16h	Libre	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Antiquité et Moyen-Âge</i> Yann Goubin 16h15 - 18h15	<i>Résistance des matériaux et initiation structurelle</i> Vincent Baumann 6 cours - 4 séances de TD / applicatif 16h15-18h15		

Intensif de rentrée Arts plastiques

PRÉSENTATION DU 2^{ÈME} CYCLE



Le deuxième cycle conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. C'est un cycle d'approfondissement et d'initiation à la recherche, où niveau d'exigence et pluridisciplinarité sont accrus. Il est fondé sur une autonomie croissante qui a pour perspective le projet de fin d'études (PFE). L'étudiant construit son parcours personnel dans le choix des différents enseignements durant les quatre semestres.

L'enseignement répond à trois objectifs : professionnel, universitaire, prospectif. Le 2^{ème} cycle est organisé en 6 domaines d'études (DE) qui structurent les enseignements du projet, les séminaires, le mémoire, les cours et les TD. Ils constituent une offre pédagogique diversifiée, à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut fabriquer un parcours personnel cohérent.

L'enseignement répond à trois objectifs : professionnel, universitaire, prospectif. Le 2^{ème} cycle est organisé en 6 domaines d'études (DE) qui structurent les enseignements du projet, les séminaires, le mémoire, les cours et les TD. Ils constituent une offre pédagogique diversifiée, à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut fabriquer un parcours personnel cohérent.

Ouverts » veut pointer l'urgence de placer la recherche au cœur de l'élaboration, et donc au cœur de l'activité projectuelle, pour une architecture présente et pertinente, en recherche permanente.

→ Écologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde le domaine d'études cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogénèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque :

- Comment construire durable ?
- Que recouvre, au cas par cas, le mot « durable » ? - Comment édifier et habiter à moindre coût ? Moindre coût écologique face à la raréfaction des ressources, moindre coût économique, face à la mondialisation, moindre coût environnemental, face aux fléaux des pollutions de toutes sortes, moindre coût social, face aux déséquilibres de la mondialisation ? Comment surtout, en ce qui nous concerne précisément, re-créer des formulations claires et transmissibles pour des théories du projet architectural et urbain contemporaines de notre temps et pour leurs enseignements ?

Ces domaines d'études sont :

→ Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liés. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élan esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées. La signification du sigle : « Architecture - Laboratoire des Territoires

→ **Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques**

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source d'implication concrète dans le réel. L'architecture y sera parfois considérée comme une indiscipline (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de « fondamentaux »), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain. Refusant toute thématique univoque, « Expérimental » s'appuie sur l'hétérogénéité assumée des positions de ses acteurs pour susciter des confrontations et placer les étudiants dans une situation d'incertitude dynamique, toujours positive, pragmatique et réflexive.

→ **Faire**

Le faire artistique (Poiesis) et le savoir-faire (Teknè) sont au cœur du métier des architectes qui construisent, qui exercent la maîtrise d'œuvre. Le DE "Faire" place cette ambivalence propre à l'architecture et au métier d'architecte au cœur de son dispositif pédagogique. Il ne la ferme pas dans un corps théorique, au contraire, il en fait le moteur de recherche. "Faire" entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabrique un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales. L'enseignement du projet exige une expérimentation exhaustive

des possibles, des contextes comme des tendances architecturales.

Une grande variété de sujets, de sites, de contraintes formelles, typologiques, préparent les futurs architectes à un métier en constante quête de sens et qui ne cesse d'évoluer.

Nous proposons un enseignement en atelier, dans un lieu de travail « professionnel », où le brassage des promotions d'étudiants crée l'émulation nécessaire à tout enseignement rigoureux et créatif.

→ **Territoires**

Le domaine d'études se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux.

Comment transformer ou fonder des organisations urbaines, des espaces publics et des architectures reliés à un territoire, à son histoire, à son climat, à sa lumière « leur incontournable substrat, leur espace physique, milieu des vivants » (F Choay) ? Quelles formes de ville, d'espaces publics et de bâtiments pour « habiter » des lieux ? Comment développer une démarche écologique, articuler ressources du passé et expérience du présent, saisir les réseaux d'influences et de références, pour installer les nouveaux usages contemporains de la ville et des édifices ?

L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe. Comment l'architecte aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles aborde-t-il cette complexité ? Quels sont les outils dont il dispose alors

que tous les scénarios sont envisageables ?

→ **Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines**

Un domaine d'études ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant la mémoire sociale et la culture d'un peuple.

Comme l'illustre le patrimoine. L'architecture ne représente pas seulement une culture et une civilisation, elle la construit à travers le temps. Et, « construire dans le construit » est une des grandes opportunités actuelles offerte à l'architecte pour repenser son propre métier : dans ses principes, dans sa culture, ou dans

ses relations à d'autres professions et compétences.

C'est aussi une démarche imposée par la raréfaction du sol et des ressources disponibles. Si l'architecture produit continuellement des connaissances dans les domaines de la construction, de la ville, du paysage et de l'environnement, nous considérerons que ceux-ci permettent de comprendre et de résoudre les demandes de société, restées jusqu'alors sans solution.

Comme les méthodes et les instruments développés à l'occasion de cette activité de recherche donnent à la collectivité une capacité de transformation indispensable, pour répondre à l'évolution de la société et de la culture contemporaine.



Organisation des enseignements

Les enseignements du 2^{ème} cycle sont structurés en 4 semestres, correspondant à deux années universitaires et valant 120 ECTS.

Tous les enseignements, quelle que soit leur forme pédagogique, sont rattachés à un domaine d'études.

Le séminaire constitue une nouvelle forme pédagogique dans laquelle l'étudiant est actif, dans la présentation d'exposés, la participation aux discussions. Le travail porte sur des écrits, des bâtiments visités, ou tout autre support. La matière du séminaire servira à alimenter le travail de projet et le mémoire. Les enseignements optionnels peuvent revêtir des formes variables, selon leur sujet et l'effectif admis : cours magistraux, mini-séminaires, apprentissage d'outils en TD...

La 1^{ère} année du 2^{ème} cycle comprend deux temps particuliers :

→ un workshop international associant six architectes exerçant en Europe ou au-delà de l'Europe autour d'une problématique commune.

→ Le « parcours libre » permettant aux étudiants de valoriser une expérience ou activité mise en œuvre en dehors du programme de l'École.

Le mémoire :

Résultant du travail engagé en 1^{ère} année et soutenu pendant le 3^{ème} semestre du cycle, le mémoire est un travail personnel écrit, conforme aux principes de rédaction universitaire, qui répond à une problématique issue d'un séminaire ou en lien avec le projet.

Le projet :

Les enseignements du projet architectural et urbain se rattachent à un domaine d'études, dans lequel chaque groupe de projet situe une thématique particulière.

Ils ont pour objectifs communs de favoriser l'autonomie des étudiants, d'approfondir une problématique en se confrontant à la complexité, d'aborder la question de la recherche architecturale.

Le projet de fin d'études :

Le PFE est l'enseignement de projet du dernier semestre de la formation. Il permet d'effectuer la synthèse des acquis autour de la thématique choisie par l'étudiant. Celui-ci choisit le domaine d'études de son PFE, et le groupe de projet de ce DE au sein duquel il choisira son directeur d'études. Ce choix répond à deux objectifs : opérer la synthèse du parcours personnel de formation du 2^{ème} cycle, et préparer l'insertion professionnelle future.

La mention recherche :

Une possibilité particulière est ouverte aux étudiants qui souhaitent développer la dimension « recherche » de leur formation, notamment dans la perspective d'une thèse en architecture. En renforçant le lien entre le mémoire et le PFE, ils peuvent présenter l'ensemble devant un jury spécial, qui pourra accorder la mention « recherche » à leur diplôme. Pour l'obtention de cette mention, un cours spécifique de méthodologie de la recherche doit être suivi.

Susceptible de modifications

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	
SEMESTRE 7								
UE P1 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 1 - 1 projet au choix dans les offres des DE	6	15	120	180	300	14	
	Semaine intensive - 1 semaine en début de semestre		1	6	10	16		
	Cours de processus de conception 1 cours spécifique à chaque DE	1	11	22	22	44	2	
				148	212	360	16	
UE S1 PRÉPARATION À LA RECHERCHE	Méthodologie de l'écriture - Cours	1	11	22	22	44	1	
	Séminaire - 1 séminaire au choix dans les offres des DE	8	11	66	50	116	7	
				88	72	160	8	
UE C1 COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	2 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	11	22	13	35	3
		Cours 2	1	11	22	13	35	3
					44	26	70	6
SEMESTRE 8								
UE P2 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 2 au choix dans les offres des DE	6	15	120	180	300	13	
	Workshop européen - Intensif 1 semaine		1	6	10	16	1	
	1 cours spécifique à chaque DE	1	11	22	22	44	2	
				148	212	360	16	
UE S2 PRÉPARATION À LA RECHERCHE	Initiation à la recherche - Cours	1	11	22	22	44	1	
	1 séminaire au choix parmi les offres des DE	8	11	66	50	116	7	
				88	72	160	8	
UE C2 COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	1 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	11	22	13	35	3
		Cours 2 ou parcours libre	1	11	22	13	35	3
					44	26	70	6

S 7

Heures encadrées	280
Heures personnelles	310
Total heures	590
ECTS	30

S 8

Heures encadrées	280
Heures personnelles	310
Total heures	590
ECTS	30

Total Master 1

Heures encadrées	560
Heures personnelles	620
Total heures	1180
ECTS	60



Susceptible de modifications

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	
SEMESTRE 9								
UE P3 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 3 - 1 projet au choix dans les offres des DE	6	15	120	180	300	14	
	Cours de processus de conception - Cours mutualisé à l'échelle du domaine d'études - assuré par les groupes de projet	1	11	22	22	44	2	
				142	202	344	16	
UE M MÉMOIRES / RECHERCHE	Encadrement mémoires - Mémoire dans la continuité de l'un des 2 séminaires suivis au S7 ou S8	8	13	52	130	182	9	
	Méthodologie de la recherche appliquée au mémoire - Cours obligatoire pour l'obtention d'un diplôme labellisé "recherche"	0/1	10	20	0	20		
	Méthodologie de la recherche appliquée au projet - Cours obligatoire pour l'obtention d'un diplôme labellisé "recherche"	0/1	10	20	0	20		
	Enseignement Langue	1	11	15	0	15	1	
				107	130	237	10	
UE C3 COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	2 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	11	22	13	35	2
		Cours 2	1	11	22	13	35	2
					44	26	70	4

SEMESTRE 10							
UE PFE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Préparation au PFE - contrôle continu	8	14	150	200	350	12
	PFE - soutenance	8	4	70	30	100	10
	Stage de formation pratique (2 mois)	2	9	10	200	210	8
				230	430	660	30

S 9		S 10		Total Master 2	
Heures encadrées	293	Heures encadrées	230	Heures encadrées	523
Heures personnelles	358	Heures personnelles	430	Heures personnelles	788
Total heures	651	Total heures	660	Total heures	1311
ECTS	30	ECTS	30	ECTS	60

Total Master	
Heures encadrées	1083
Heures personnelles	1408
Total heures	2491
ECTS	120

ET APRÈS ?

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

La formation HMONP

La formation de l'architecte diplômé d'État (ADE) à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), porte spécifiquement sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent. Au cours de la formation à l'HMONP, les compétences et les méthodes sont acquises avec deux approches complémentaires : une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture. L'accent est mis sur le caractère complexe et multiple de la responsabilité de l'architecte maître d'œuvre et sur toutes les formes de cette responsabilité.

Les masters co-habilité et associés

L'ENSA Paris-Val de Seine propose des formations en partenariat avec certaines universités ou ENSA : ces formations sont proposées aux titulaires du DEA qui souhaitent compléter leur formation initiale. Les masters de spécialisation sont également accessibles, pour une entrée en M1, aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

→ Master 2 parcours Ville, Architecture, Patrimoine (VAP) du master « Histoire, civilisations, patrimoine »

Formation co-accréditée avec l'Université de Paris. Avec le parcours « Ville, Architecture, Patrimoine » (VAP), le master propose une formation unique parmi les universités franciliennes. Elle permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des métiers du patrimoine, de l'organisation institutionnelle de la gestion du patrimoine (en France et à l'étranger) et du fonctionnement des musées. Les titulaires du diplôme d'État d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à ce parcours de M2.

→ Master 2 Urbanisme, aménagement.

Formation en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre. La formation prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Elle offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. 3 parcours sont proposés : "Fabrique de la ville et opérations d'habitat", "Projet urbain et montages d'opérations", "Ville durable et pratique de l'aménagement". Les titulaires du diplôme d'État d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à cette spécialité de M2.



→ **Mastère spécialisé international « management du projet d'architecture complexe »**

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma "La Sapienza" afin de délivrer un diplôme italien de Mastère International de 2ème niveau nommé « Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe ».

Doctorat

À l'issue de leur Master, les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études en 3^{ème} cycle et préparer une thèse en architecture. La mention « Recherche » au Projet de Fin d'Études constitue un critère favorable à l'inscription en doctorat. Les étudiants sont encadrés au sein de 2 unités de recherche CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et EVCAU (Environnements Numériques Cultures Architecturales et Urbaines).



CALENDRIER 2020 / 2021

SEMESTRE D'AUTOMNE :

Démarrage des enseignements le lundi 5/10
Semaine 11 : Fin des cours et évaluation en C.C. avant fermeture pour congés de fin d'année
Reprise janvier avec semaine révisions et projet 11

Du 11 au 15/01 (sauf pour S9 en C.C. et poursuite du projet) : examens
Semaine 16 : jurys projets

Du 9 au 11/02 : examens 2^{ème} session

Du 11 au 17/02 : PFE Février

Mémoires : dates initialement fixées, en attente de confirmation à la date de publication de ce document

SEMESTRE DE PRINTEMPS

Du 26/02 au 5/03 : Workshop (à partir du 26/02 pour S8, à partir du 1/03 pour autres années) - sauf L2 : semaine de projet

Démarrage des enseignements le lundi 1/03

Semaine du 22/02 : Voyage L2 (annulé en 2021, en attente enseignement alternatif)

Mémoires : dates initialement fixées, en attente de confirmation à la date de publication de ce document

Semaine 11 : Fin des cours et évaluations en C.C.

Semaine 12 : Révisions et projet 11

Du 31/05 au 4/06 : examens

Semaine 16 : jurys projets

Du 28/06 au 2/07 : examens 2^{ème} session

Du 5 au 9/7 : PFE Juillet - Samedi 10/07 : Journée PFE

PÉRIODES DE STAGES :

Stage ouvrier ou de chantier : positionné en L1, à faire en L1 du 15 au 26 février 2021 ou en fin de L1

Stage de première pratique : positionné en L2, à faire en fin de L1 ou en fin de L2

Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre

09 SEPTEMBRE										10 OCTOBRE									
pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP	
		S1	S3	S5	S7	S9	PFE			J		S1	S3	S5	S7	S9	PFE		
L	31									J	1								
M	1									V	2								
M	2									S	3								
M	3									D	4								
J	3									L	5								
V	4									M	6								
S	5									M	7								
D	6									J	8								
L	7									V	9								
M	8									S	10								
M	9									D	11								
M	10									L	12								
J	10									M	13								
V	11									M	14								
S	12									J	15								
D	13									V	16								
L	14									S	17								
L	15									D	18								
M	16									L	19								
M	17									M	20								
J	17									J	21								
V	18									V	22								
S	19									S	23								
D	20									D	24								
L	21									L	25								
M	22									M	26								
M	23									J	27								
J	24									V	28								
V	25									S	29								
S	26									D	30								
D	27									L	31								
L	28									M	1								
M	29									J	2								
M	30									V	3								
M	31									S	4								

02 FEVRIER										03 MARS									
pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP	
		S12	S34	S56	S78	S9	PFE			L		S2	S4	S6	S8	S9	PFE		
L	1									L	1								
M	2									M	2								
M	3									M	3								
J	3									J	4								
V	4									V	5								
S	5									S	6								
D	7									D	7								
L	8									L	8								
M	9									M	9								
M	10									M	10								
J	11									J	11								
V	12									V	12								
S	13									S	13								
D	14									D	14								
L	15									L	15								
M	16									M	16								
M	17									M	17								
J	18									J	18								
V	19									V	19								
S	20									S	20								
D	21									D	21								
L	22									L	22								
M	23									M	23								
M	24									M	24								
J	25									J	25								
V	26									V	26								
S	27									S	27								
D	28									D	28								
L	29									L	29								

11 NOVEMBRE										12 DECEMBRE										01 JANVIER										02 FEVRIER									
pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP											
		S1	S3	S5	S7	S9	PFE			S1	S3	S5	S7	S9	PFE			S1	S3	S5	S7	S9	PFE																
D	1									M	1							V	1																				
L	2									M	2							M	2																				
M	3									J	3							M	3																				
M	4									V	4							J	4																				
J	4									L	5							V	5																				
V	5									S	6							M	6																				
S	6									D	7							M	7																				
D	7									L	8							J	8																				
L	8									M	9							V	9																				
M	9									M	10							D	10																				
M	10									J	11							L	11																				
J	11									V	12							M	12																				
V	12									S	13							J	13																				
S	13									D	14							V	14																				
D	14									L	15							M	15																				
L	15									M	16							J	16																				
M	16									J	17							V	17																				
M	17									S	18							D	18																				
J	18									D	19							L	19																				
V	19									M	20							M	20																				
S	20									J	21							J	21																				
D	21									V	22							V	22																				
L	22									S	23							M	23																				
M	23									D	24							J	24																				
M	24									L	25							V	25																				
J	25									M	26							D	26																				
V	26									J	27							L	27																				
S	27									V	28							M	28																				
D	28									S	29							J	29																				
L	29									D	30							V	30																				
M	30									L	31							M	31																				

04 AVRIL										05 MAI										06 JUIN										07 JUILLET									
pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP		pour info calendrier UPD		LICENCE			MASTER			HM O NP											
		S2	S4	S6	S8	S9	PFE			S2	S4	S6	S8	S9	PFE			S2	S4																				

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine tant en raison du nombre d'étudiants partis ou accueillis, que par la variété des établissements partenaires : 70 destinations sont proposées aux étudiants, dont 39 dans le cadre du programme Erasmus + et 31 dans le cadre des conventions bilatérales (en Europe, en Amérique Latine, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique).

Les partenariats internationaux de l'École permettent, aux étudiants désireux d'étudier un an ou un semestre à l'étranger, en fin de 1^{er} cycle ou durant le 2^{ème} cycle, d'être exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, de prétendre à une bourse de mobilité et de valider à leur retour les modules qu'ils auront obtenus.

La sélection des candidats se fait sur la base des résultats académiques, d'un portfolio, d'une lettre de motivation et d'un certificat justifiant d'un niveau de langue suffisant (niveau européen B2 minimum). Des cours de langue (anglais, espagnol, italien, et portugais) sont dispensés aux étudiants de l'École en 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème} années.

Les étudiants sélectionnés pour un départ à l'étranger, notamment boursiers d'État, peuvent bénéficier d'aides financières à la mobilité : Bourse du Ministère de la Culture, Allocation Erasmus + et Bourse de l'ENSA Paris-Val de Seine. Des soutiens, sur critères sociaux, de la Région Ile de France et de la Mairie de Paris peuvent compléter ces dispositifs.

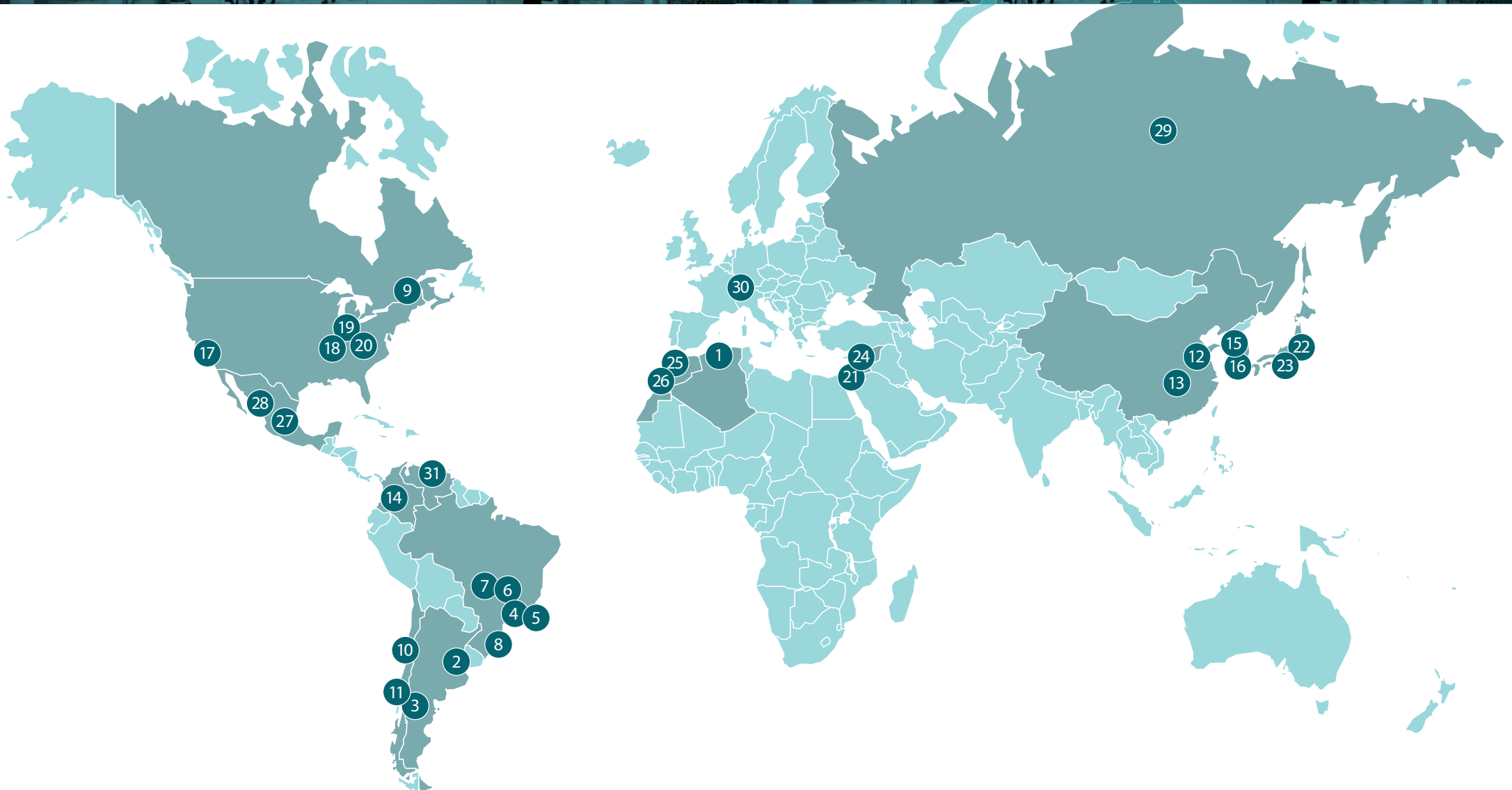
Enfin l'ENSA Paris-Val de Seine organise des échanges ponctuels d'une à deux semaines sous la forme d'ateliers intensifs en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.



- | | | |
|--|--|--|
| 1/ RWTH Aachen, Allemagne | 17/ Universidad de Castilla-La Mancha, Espagne | 31/ Università di Trieste, Italie |
| 2/ TU Dortmund, Allemagne | 18/ Tallinn Academy of Arts, Estonie | 32/ Vilnius Gediminas Technical University, Lituanie |
| 3/ HCU Hamburg (HC), Allemagne | 19/ University of Oulu, Finlande | 33/ Gdansk University of Technology, Pologne |
| 4/ HTWK Leipzig, Allemagne | 20/ Tampere University of Technology, Finlande | 34/ Wrocław University of Technology, Pologne |
| 5/ Hochschule Wismar, Allemagne | 21/ National Technical University of Athens, Grèce | 35/ Warsaw University of Technology, Pologne |
| 6/ ABK Stuttgart, Allemagne | 22/ Università degli Studi di Firenze, Italie | 36/ Universidade de Beira Interior, Portugal |
| 7/ TU Wien, Autriche | 23/ Politecnico di Milano, Italie | 37/ Universidade de Coimbra, Portugal |
| 8/ Antwerp University, Belgique | 24/ Università Vanvitelli, Italie | 38/ Czech Technical University, République tchèque |
| 9/ Université Catholique de Louvain, Belgique | 25/ Università degli Studi di Roma La Sapienza, Italie | 39/ Ion Mincu University, Roumanie |
| 10/ Université de Liège, Belgique | 26/ Università luav di Venezia, Italie | 40/ Universitatea Tehnica Cluj-Napoca, Roumanie |
| 11/ Universidad de Valladolid, Espagne | 27/ Università degli Studi di Catania, Italie | 41/ University of Dundee, Royaume-Uni |
| 12/ Universidad de Granada, Espagne | 28/ Università di Bologna, Italie | 42/ University of Ljubljana, Slovénie |
| 13/ Universidad Politécnica de Madrid, Espagne | 29/ Università degli Studi di Ferrara, Italie | 43/ Chalmers University of Technology, Suède |
| 14/ Universidad de Sevilla, Espagne | 30/ Università degli Studi di Napoli Federico II, Italie | 44/ University of Umeå, Suède |
| 15/ Universidad Politécnica de València, Espagne | | |
| 16/ Universidad de Malaga, Espagne | | |



LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX



- | | | | |
|--|--|---|--|
| 1/ École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Algérie | 9/ Université Laval, Canada | 17/ California Polytechnic State University, États-Unis | 25/ École Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc |
| 2/ Universidad de Buenos Aires, Argentine | 10/ Universidad Católica del Norte, Chili | 18/ Kansas University, États-Unis | 26/ École Nationale d'Architecture de Marrakech, Maroc |
| 3/ Universidad de Mendoza, Argentine | 11/ Universidad de Chile, Chili | 19/ Iowa State University, États-Unis | 27/ Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique |
| 4/ Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil | 12/ Tianjin University, Chine | 20/ Smith College, États-Unis | 28/ ITESO Guadalajara, Mexique |
| 5/ Universidade Federal Fluminense, Brésil | 13/ Huazhong University of Science and Technology, Chine | 21/ Bezalel Academy of Arts and Design, Israël | 29/ MARKHI Institute, Russie |
| 6/ Universidade Presbiteriana Mackenzie, Brésil | 14/ Universidad de América, Colombie | 22/ Nagoya University, Japon | 30/ FHNW, Suisse |
| 7/ Universidade do Sao Paulo, Brésil | 15/ Inha University, Corée | 23/ University of Tokyo, Japon | 31/ Universidad Central de Venezuela, Venezuela |
| 8/ Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul, Brésil | 16/ Yeungnam University, Corée | 24/ Académie Libanaise des Beaux-Arts, Liban | |

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

POUR L'ANNÉE 2021 / 2022



Entrée en 1^{ère} année

Quels sont les critères ?

Le recrutement des candidats à l'ENSA Paris-Val de Seine s'effectue sur deux critères : le niveau de culture générale et scientifique nécessaire pour suivre un enseignement supérieur ; l'intérêt et la motivation pour les études d'architecture. Ces critères sont appréciés en deux temps : examen du dossier scolaire (tous les candidats) puis entretien de motivation (une partie des candidats).

1^{ère} étape - Examen du dossier scolaire

Le classement est fondé sur la moyenne des notes disponibles obtenues :

→ Notes obtenues aux E3C suivantes : enseignement scientifique (filière générale) ou mathématiques (filière technologique) ; histoire-géographie ; langue vivante 1 ; spécialité de Première non retenue en Terminale ; notes obtenues aux épreuves terminales du bac français (coefficient 2) ; 2 enseignements de spécialité retenus en Terminale (notes prévues fin mars et devant être disponibles via Parcoursup).

→ Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui sera retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

2^{ème} étape - Entretien de motivation

(les informations ci-dessous sont communiquées sous réserve ; un changement imposé par la situation sanitaire serait décidé en mars)

→ L'entretien devant un jury d'enseignants et d'étudiants se déroulera le samedi 8 mai 2021.

→ 900 candidats environ seront retenus pour un entretien individuel.

Outre la lettre de motivation / « projet de formation motivé », les candidats pourront présenter toute pièce susceptible d'apporter des informations complémentaires.

→ Il appartient aux candidats d'apprécier l'opportunité d'apporter des travaux, pour appuyer la motivation. Ces travaux seront en nombre et en format limités, les maquettes ou documents au format numérique ne seront pas acceptés.

→ Les candidats admissibles devront prendre rendez-vous via le site parcoursup.fr

→ Pour des raisons de capacité d'accueil, il est demandé aux candidats de ne pas venir accompagnés.

→ Venir à l'entretien est obligatoire pour tous les candidats convoqués ; ne pas se présenter vaudra abandon de la candidature. Pour les candidats résidant à l'étranger ou hors métropole, des entretiens en visioconférence sont organisés.

→ La commission pédagogique établira un classement des candidats auditionnés. Les résultats seront exclusivement communiqués via le site parcoursup.fr à compter du 27 mai 2021.

1/ Les candidats résidant hors de France métropolitaine et dans l'incapacité d'être présents pourront être dispensés de l'entretien à l'École, contacter le service des inscriptions : inscription@paris-valdeSeine.archi.fr. Dans ce cas, un entretien via skype sera organisé.



Comment présenter sa candidature ?

- Tout candidat, français ou étranger, à l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture doit être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent).
- Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).
- Droits de préinscription : 37€, les boursiers en sont exonérés.

1/ Titulaires ou futurs titulaires du bac français (ou diplôme d'accès aux études universitaires), passé en France ou à l'étranger

- Pour tous ces candidats, français ou étrangers, les demandes d'inscription en 1^{ère} année s'effectuent exclusivement sur le portail internet parcoursup.fr (du 20 janvier au 11 mars).

2/ Titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme équivalent au bac français

- a) diplôme délivré par un État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ² :
 - Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr (du 20 janvier au 11 mars).

b) diplôme délivré par un État hors Union européenne ou Espace économique européen :

- Candidats de nationalité française : Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr
- Candidats étrangers (non européens) résidant en France : La demande d'admission préalable (dite DAP bleu) est dématérialisée et s'effectue via le portail Taïga www.admission.archi.fr
- Candidats étrangers (non européens) résidant hors de France : La demande d'admission préalable, dite « DAP jaune » est à retirer auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence. Le service culturel de l'Ambassade assurera sa transmission aux écoles souhaitées. Pour les pays bénéficiant de Centres pour les Études en France (CEF), une procédure distincte et obligatoire est mise en œuvre.

Admission et inscription sur Parcoursup

Le candidat est invité à consulter son dossier électronique sur le portail parcoursup.fr à partir du **27 mai 2021**. 3 réponses sont possibles :

- OUI (proposition d'admission)
- EN ATTENTE D'UNE PLACE
- NON

Attention : aucune information concernant le classement des candidatures ne pourra être délivrée par l'École.
L'inscription administrative des candidats retenus aura lieu dès la deuxième quinzaine de juillet (ou, par dérogation, début septembre).

Entrée par équivalence

Une demande d'entrée par équivalence peut être présentée à l'ENSA Paris-Val de Seine sur Taïga www.admission.archi.fr par des candidats diplômés ou poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, ayant un rapport avec les études en architecture.

Les demandes sont examinées par la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises par les personnels de l'École.

1/ Candidats diplômés ou en cours d'études en France ou au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de nationalité française ¹

Calendrier

- 19 mars : date limite de dépôt en ligne du dossier sur Taïga
- mars-avril : commission de sélection des dossiers
- 7 mai : réponses aux demandes d'entrée par équivalence.

Le dossier en PDF (50 MO maximum) doit comporter entre autres :

- un curriculum vitae d'une page
- le formulaire de demande dûment complété (téléchargeable sur le site de l'École)
- une lettre de motivation d'une page
- le paiement en ligne sur Taïga de 37€ correspondant aux droits de préinscription, les boursiers en sont exonérés
- un dossier de travaux de 20 pages maximum au format A4 ou inférieur
- toutes les pièces permettant d'apprécier la demande (relevés de notes, attestations...) selon la situation du candidat

2/ Candidats diplômés ou en cours d'études dans un État tiers

Le candidat suivra la procédure DAP bleu ou DAP jaune, selon sa situation (voir paragraphe I.2.b).

Le candidat suivra la même procédure que celle décrite dans la rubrique « Entrée en 1^{ère} année ».

Transfert entre écoles nationales supérieures d'architecture

Les demandes de transfert sont examinées par la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises par les personnels de l'École, en fonction de la capacité d'accueil de l'École. Le formulaire de demande de transfert vers l'ENSA Paris-Val de Seine est disponible sur le site internet de l'École. Il est transmis par l'école d'origine et par l'étudiant via Taïga, en un fichier pdf unique, 20 Mo maximum, avant le 8 mars 2021. Sauf exception, les transferts ne sont pas autorisés pour les redoublants de 1^{ère} année, les étudiants en chevauchement et les étudiants en 5^{ème} année. Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études dans lequel il est inscrit, son transfert ne peut intervenir qu'après accord du directeur, après avis de la commission compétente au vu des unités d'enseignement et des crédits européens obtenus.

En 2021, la procédure de transfert vers l'ENSA Paris Val-de-Seine évolue : l'étudiant doit candidater via Taïga.

Un mode d'emploi expliquant les modalités du dépôt de la candidature guide admission taïga est consultable sur le site internet de l'ENSAPVS, rubrique admissions-transferts.

²/ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède et Islande, Liechtenstein, Norvège.

Mise à jour janvier 2021 / © Photographies ENSAPVS / Didier Plowy



**PARIS
VAL DE
SEINE**
NATIONAL SUPÉRIEUR
D'ARCHITECTURE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS- VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

